

ETUDE
«INVISIBILITE DES FEMMES DANS LES
QPV DE SAONE ET LOIRE»
Document complémentaire

Alexandra OURY

Groupes de stagiaires ASS

- Stage collectif 2020-2021
- Stage collectif 2021

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	1
METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC.....	1
I. APPROCHE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE GENERALE.....	2
1. Des disparités dans la répartition des habitants QPV sur le territoire.....	3
2. Evolutions majeures des QPV : Des réponses en décalage avec les besoins de la population.....	4
3. Une population jeune : 46% a moins de 25 ans.....	4
4. Un taux de pauvreté de 44%.....	5
5. Des parcours scolaires majoritairement écourtés.....	6
6. Une insertion professionnelle peu qualitative.....	6
II. LES FEMMES DANS LES QPV DE SAONE-ET-LOIRE.....	7
1. 50% des personnes vivant en QPV sont des femmes dont 34% ont moins de 25 ans.....	7
2. Des parcours scolaires parfois bousculés par des réalités familiales.....	7
3. Des parcours professionnels souvent précaires.....	8
III. LES FEMMES ET LEUR RAPPORT A L'ESPACE PUBLIC.....	9
1. Quels facteurs contribuent aux processus d'invisibilisation des femmes dans l'espace public.....	9
2. Enjeux transversaux sous le terme «Egalité F/H».....	11
3. Différentes temporalités à mobiliser pour plusieurs générations de femmes.....	12
IV. PRECONISATIONS.....	13
1. REPENSER LES ESPACES ET LEURS USAGES : Favoriser la visibilité ou l'accessibilité des lieux identifiés comme vecteurs de socialisation.....	13
2. DECONSTRUIRE LES STEREOTYPES : Sensibiliser et former les acteurs inscrits sur le territoire.....	14
3. DECONSTRUIRE LES STEREOTYPES : Sensibiliser la population à la question du genre.....	16
4. DEVELOPPER ET PERENNISER DES LOGIQUES DE COOPERATION ENTRE LES ACTEURS : Essaimage des projets ou expérimentation sur le département 71.....	17
5. FORMATION & EMPLOI : Accès à la formation professionnelle et accès à l'emploi : De la socialisation au projet professionnel.....	18
DEPARTEMENT 71 – PROJETS EXISTANT AUTOUR DE LA QUESTION DU GENRE.....	19
AUTRES TERRITOIRES: EXPERIMENTATIONS ET PROJETS INSPIRANTS.....	20
DOCUMENTS RESSOURCES.....	22
1. Pour sensibiliser les acteurs du territoire.....	22
2. Ressources autour de la question du genre et méthodologie.....	22

PREAMBULE

Inscrit dans le cadre de l'étude que l'invisibilité sociale des femmes et des filles dans l'espace public des quartiers QPV de Saône-et-Loire, ce document vise à apporter des informations complémentaires s'appuyant sur une approche synthétique des éléments statistiques et des réflexions autour des enjeux et des dynamiques territoriales impactant le sujet traité.

A travers ce document, nous évoquerons la dimension opérationnelle de cette étude, en proposant différentes préconisations complémentaires à celles évoquées dans l'étude principale et qui pourront être mises au travail et au débat par les différents acteurs du territoire.

METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

En parallèle des focus groups (professionnels, femmes & filles), une rapide étude des statistiques et de l'environnement QPV a été menée entre décembre 2020 et juin 2021. Ce travail permet de mieux appréhender la typologie de ce territoire composé des 13 quartiers Politique de la ville, d'identifier des enjeux et des dynamiques qui viendront corroborer ou enrichir les éléments collectés pendant ces focus groups.

Ce diagnostic s'appuie en partie sur l'exploitation des données statistiques INSEE / CAF, Pôle Emploi, et Education Nationale et sur les différents travaux menés par trois groupes de stagiaires ASS (présents sur Mâcon, Chalon-sur-Saône et Torcy) lors de leur stage « collectif » concernant la réalisation d'une étude de territoire.

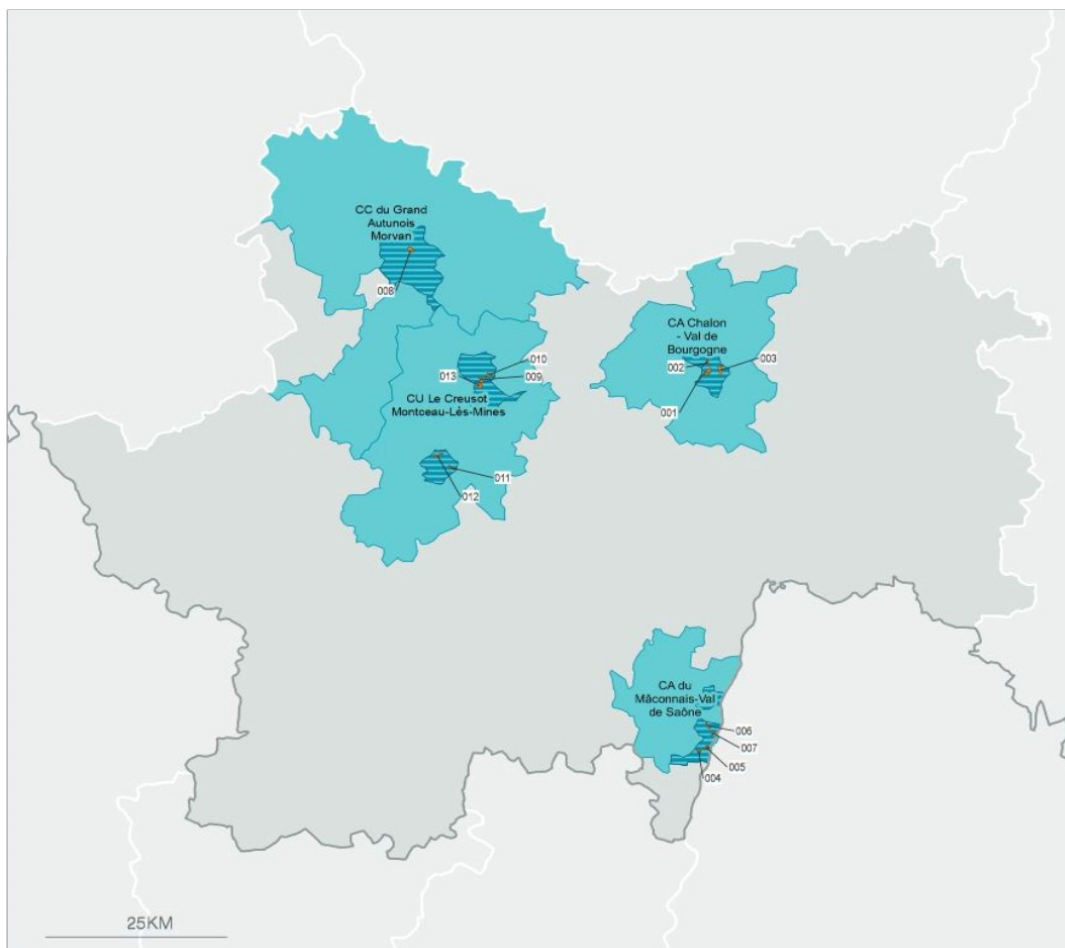
L'analyse des données a permis d'identifier et de cibler différents axes de travail matérialisés par des enjeux « collectifs » dépassant parfois le périmètre de l'étude en cours.

Du fait de la pandémie COVID et des confinements / couvre-feu successifs, l'analyse de l'environnement où vivent les Femmes et les Filles concernées par cette étude n'a pas pu être réalisée dans son entièreté, notamment dans la phase de compréhension « immersive » prévue par un projet de déambulation.

Il peut être intéressant de l'envisager dans le cadre d'un diagnostic territorial, pour les acteurs qui se saisiront des résultats de l'étude dans sa globalité ou qui souhaitent affiner leur compréhension que représente l'enjeu de l'appropriation spatiale des lieux de vie, à l'échelle de leur périmètre d'intervention.

I. APPROCHE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE GENERALE

	QPV	Nbre Habitants	COMMUNE	Nbre Habitants	EPCI
08	Saint Pantaléon	1 265	Autun	13 863	CC du Grand Autunois
01	Aubépins	2 994	Chalon-Sur-Saône	45 166	CA Le Grand Chalon
02	Stade-Fontaine au Loup	1 109			
03	Prés Saint Jean	5 955			
07	Marbé	1 382	Mâcon	33 350	CA du Mâconnais Beaujolais
06	Les Saugeraies	2 057			
05	Les Blanchettes	2 378			
04	La Chanaye- Résidence	1 904			
11	Rives du Plessis	1 509	Montceau-les-Mines	22 308	CU Le Creusot- Montceau-les-Mines
12	Bois du Verne	1 059			
09	Le Tennis	1 323	Le Creusot	18 969	
10	Harfleur-République-Lapérouse	1 029			
13	Résidence du Lac	1 256	Torey	3 116	
	<i>Total OPV</i>	<i>25 218</i>	<i>Total communes</i>	<i>136 772</i>	



1. Des disparités dans la répartition des habitants QPV sur le territoire¹

Les treize quartiers prioritaires étudiés comptent près de 25 000 habitants. S'ils représentent 20% de la population totale résidant dans les communes englobantes (toutefois cette représentativité n'est pas homogène oscillant entre 9% pour Autun et 40% pour la commune de Torcy), ils ne constituent que 4.5% de la population totale du département.

Néanmoins les QPV de Chalon-sur-Saône et de Mâcon représentent respectivement 40% et 31% de la population totale résidant dans les quartiers prioritaires du département 71 alors que les QPV d'Autun et Torcy représentent 5% chacun de cette population QPV71.

Autrement dit, si 40% de la population de Torcy vit en QPV, elle ne représente que 5% de la population totale vivant en QPV dans le département de Saône et Loire, alors que près de 20% de la population de Chalon-sur Saône qui vit en QPV, représente 40% de la population globale résidant dans les QPV71.

On notera que la part des étrangers² représente 22% de la population résidant en QPV, avec une représentativité plus importante sur les quartiers de La Chanaye Résidence - Mâcon (48.4%), Stade Fontaine au Loup- Chalon-sur-Saône (36%) et le Tennis – Le Creusot (31.2%).

Ces disparités nécessitent d'appréhender les différentes problématiques rencontrées par les populations vivant en QPV en identifiant des périmètres variables d'intervention, chaque échelle (du quartier, au département en passant par la commune) entraînant un processus différent ou complémentaire dans la stratégie de mise en œuvre d'actions sur ces dits territoires.

1 INSEE – Recensement de la population 2015

2 Étranger (définition INSEE) : un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

2. Evolutions majeures des QPV : Des réponses en décalage avec les besoins de la population³

La disparition progressive des services publics ou de proximité au sein des QPV, le développement du numérique pour accéder à certains droits, accrus pendant la période de pandémie et la complexité, sur certains territoires, des réseaux de déplacement contribuent à l'impression d'un délaissement des quartiers prioritaires souvent évoqué par les populations qui y vivent.

Par ailleurs, l'évolution des typologies des ménages (foyers monoparentaux – 36.7% des ménages ou familles comptant plus de 6 personnes – 5.2%) impactent l'ensemble des parcs locatifs, l'offre ne répondant plus nécessairement à la demande, certains bailleurs mènent une réflexion pour faire évoluer les typologies de logements plus adaptés à ces nouvelles réalités, réflexion souvent menée dans le cadre de projet de rénovation urbaine.

3. Une population jeune : 46% a moins de 25 ans⁴

Si les communes englobantes peuvent être considérées comme vieillissantes, on remarque que la pyramide des âges dans les QPV est plutôt jeune, ainsi la population âgée de moins de 14 ans représente 23% de la « population totale QPV71 » et la génération précédente (15 – 24 ans) représente 13 %.

Si l'on peut identifier une représentation d'ordre similaire pour les 28 – 59 ans (environ 40 %), potentiellement considérés comme des actifs entre les communes englobantes et les QPV, la tendance s'inverse à partir de 60 ans et au-delà de 75 ans, où la représentativité passe respectivement à 15% et 8% en QPV (contre 18 % et 13.5% pour les villes englobantes)

Cette pyramide des âges est également confirmée par l'indice de jeunesse de la population globale (1.6 pour l'ensemble des QPV71 face à 0.7 pour le département).

Globalement, on remarquera que la part des hommes jeunes est plus importante que celle des femmes hormis pour les quartiers de La Chanaye (Mâcon) et d'Harfleur – République – Lapérouse (Le Creusot).

3 INSEE – Recensement de la population 2015

4 INSEE – Recensement de la population 2015

Au regard de cette répartition, il semble pertinent de s'intéresser aux dynamiques existantes des territoires étudiés autour des grandes thématiques que sont la scolarisation et l'emploi. En effet, si le sujet traité concerne principalement les femmes, il est montré dans l'étude qu'il ne faut pas nier l'impact de ces champs sur l'ensemble de la population, impulsant, entre autre, un facteur déclenchant de l'inégalité dans l'occupation de l'espace public (on parlera d'une invisibilité discontinue des femmes et d'une présence statique pour les hommes dans ces différents espaces).

Les stratégies d'actions en lien avec ces champs et relevant des différentes politiques (sociale, développement économique formation) devront se décliner à court, moyen et long terme, avec une réflexion plus marquée autour de la notion de « prévention » pour les plus jeunes.

Ce terme « prévention » annonce en creux un changement de paradigme sur la notion d'égalité Femmes / Hommes et du rapport au genre quant aux actions à mettre en œuvre, on parlera alors d'impact des actions sur l'égalité des chances et des genres.

4. Un taux de pauvreté de 44%⁵

Si l'ensemble des QPV 71 affiche un taux de pauvreté supérieur de 1 point à celui de l'ensemble des QPV du territoire national (44.1% contre 43.1%), il reste légèrement inférieur à celui affiché par les QPV de la Région BFC (44.8%).

On notera que ce taux est deux fois supérieur en moyenne à celui des communes englobantes (20% en moyenne).

Ce taux illustre la réalité économique vécue par les populations résidant sur le territoire étudié, où moins de 25% des ménages sont imposés et le revenu médian déclaré s'élève à 9 539€ contre 9 772€ pour l'ensemble des QPV du territoire nationale et 19 973€ pour l'ensemble du département 71.

13.1% des allocataires vivant en QPV71 perçoivent des revenus composés à plus de 50% de prestations sociales et 7.3% voient leur revenu composé à 100% de prestations sociales. Ils constituent près de 17% de la population allocataire du département 71.

Sur l'ensemble des allocataires vivant en QPV, on comptabilise près de 18.3% de foyers monoparentaux (contre 21% pour l'ensemble des QPV sur le territoire national).

⁵ INSEE – Revenus déclarés 2015

Au-delà des revenus composés de prestations sociales et d'une part de foyers monoparentaux approchant 20%, on peut expliquer ces faibles revenus par une activité rémunérée peu qualitative sur le plan économique (contrat précaire et / ou rémunération faible)

5. Des parcours scolaires majoritairement écourtés⁶

Plus de 11% des collégiens résidant en QPV sont orientés vers des classes spécialisées⁷ (contre 8.6% pour les communes englobantes).

Au-delà des ces orientations en classes spécialisées, on constate que l'orientation sur les voies professionnelles est plus présente pour les jeunes vivant en QPV (51% des jeunes inscrits dans le cursus secondaire), alors qu'ils ne sont que 33% pour ceux résidant hors QPV.

Ces écarts entre résidents des QPV et résidents des communes englobantes, qui deviennent significatifs dans le secondaire marquent une typologie des parcours scolaires proposées aux jeunes en QPV : Formation visant des diplômes professionnalisant, de courte de durée, et généralement d'un niveau 3.

On notera également, que parmi les jeunes de 16 à 25 ans résidant dans en QPV, 38,9 % ne sont ni scolarisés, ni en emplois (NEETS).

L'ensemble des QPV présente un taux de NEETS supérieur au taux de sa commune englobante, variant de 7 (pour le territoire de Torcy) à 25 points pour les quartiers les plus touchés par le phénomène (pour le territoire de Mâcon notamment).

Le phénomène des NEETS représente un réel enjeu pour les territoires, les projets ou actions proposées sont à développer sous de multiples angles (estime de soi / mobilité / mobilisation et développement du tissu économique entre autre)

6. Une insertion professionnelle peu qualitative⁸

Près de 14% de la population résidant en QPV est inscrite à Pôle Emploi (dont 62% est âgée entre 25 et 59 ans et 13% âgée de moins de 25 ans), 25% perçoit le RSA. La part des personnes sans qualification ou d'un niveau 3 est surreprésentée avec 68% des personnes inscrites

6 INSEE – Ministère de l'Éducation Nationale – DEPP 2017

7 Dont SEGPA, ULIS, UPE2A, prépa pro

8 Pôle Emploi : STMT- SISF- Fichier historique / Rapport Statistiques & Indicateurs – Les QPV en BFC au 30/06/2021 – Juille 2021

En juin mars 2021, 49% des inscrits le sont depuis plus d'un an (dont 28% sont considérés comme DELD car inscrits depuis plus de 2 ans).

Si l'on s'appuie sur la typologie des emplois recherchés, on constate que ce sont les métiers précaires et le moins qualitatif qui prévalent, avec notamment le nettoyage de locaux, le magasinage / préparation de commandes, la manutention et les services domestiques recherché par plus de 62% des personnes inscrites à PE et vivant en QPV.

Ces types de postes sont souvent précaires (CDD / temps partiel / intérim)

On peut toutefois noter que la reprise d'emploi après une formation atteint 41% (ensemble des QPV étudiés, avec une spécificité pour les QPV de Mâcon (entre 49% et 63%) et Autun (49%), ce qui laisse supposé que les formations sont un levier pertinent pour l'insertion professionnelle.

II. LES FEMMES DANS LES QPV DE SAONE-ET-LOIRE

1. 50% des personnes vivant en QPV sont des femmes dont 34% ont moins de 25 ans⁹

La part des femmes résidants dans les QPV71 représente en moyenne 52 % de la population globale QPV71. La part des femmes étrangères représente 21 % de la population vivant en QPV.

La pyramide des âges est similaire à celle présentée pour la population globale et il est intéressant d'identifier que 23% de la population féminine a moins de 14 ans, 10% est âgée de 15 à 24 ans, 42% s'inscrit dans la génération de 25 – 59 ans et 26% est âgée de plus de 60 ans.

Cette répartition permet, d'ores et déjà, d'avoir en tête les différentes stratégies orientées sur l'égalité F/H, entre le principe de « prévention » pour les moins de 14 ans qui, au vue des résultats de l'étude menée ne ressentent pas encore le rapport de genre dans leurs pratiques du quartier et la génération de 15-24 ans qui semble plus sensible à cette thématique par la rupture vécue au moment de leur puberté et leur rapport au quartier.

2. Des parcours scolaires parfois bousculés par des réalités familiales¹⁰

Les filles engagées dans un cursus secondaire représentent 52 % des élèves vivant en QPV orientés dans les voies générales et techniques et 43% dans les voies dites professionnelles.

9 INSEE : Recensement de la population 2015

10 Ministère de l'Éducation Nationale – DEPP 2017

On peut supposer que la notion de réussite scolaire est plus présente pour les familles pour les filles car ces parts sont similaires aux orientations des villes englobantes. Toutefois, il ressort des focus group que le projet de formation et projet professionnel peuvent se retrouver conditionnés à la proximité ou non du lieu de résidence, entraînant parfois un réajustement d'orientation plus proche du domicile familial, ce qui peut s'expliquer par les contraintes économiques et / ou par la posture des familles parfois réticentes au départ des filles.

Il serait intéressant d'évaluer l'impact de la pandémie 2020-2021 sur les ruptures scolaires lors de la rentrée de 2021, en parallèle des décrochages potentiels pendant la pandémie.

Cette configuration particulière d'apprentissage à distance et à domicile pourrait avoir impacté de façon visible la scolarité des filles (et des garçons), notamment sur l'apparition d'un phénomène illectronisme plus visible ou d'un manque de moyen matériel ou d'espace privé favorisant l'apprentissage.

3. Des parcours professionnels souvent précaires¹¹

Il est à noter que la part des emplois précaires pour les femmes vivant en QPV est significatif, et représente en moyenne 30% des emplois occupés par les femmes.

La part des femmes âgées de 25 à 59 ans représente près de 55% en moyenne des femmes vivant en QPV¹¹ et inscrites à Pôle emploi, avec des durées d'inscription de plus d'un an variant entre 40 et 50%.

Cette configuration des parcours professionnels, caractérisées par des emplois précaires et morcelés, et des durées d'inscription au-delà d'1 an (souvent liées à de l'activité partielle) amènent une réflexion dans une double dimension : La question des contraintes familiales caractérisées par la nécessité d'un travail aux horaires adaptables et la question de la mobilité, souvent corrélée à la dynamique d'emploi du périmètre de déplacements possibles pour les femmes.

La question de l'offre de formation professionnelle (et du développement des offres d'emploi potentiellement plus qualitatives) pourrait être traitée avec un enjeu de taille : Limiter les phénomènes de précarisation déjà ancrés sur les territoires et les QPV, en favorisant la mobilité dans toutes ses dimensions, géographique (déplacement), professionnelle (montée en compétences) et personnelle (levée des freins périphériques).

¹¹ Pôle Emploi-Dares, STMT - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2019

Au regard des focus group, certaines femmes évoquent la nécessité d'apprendre la langue française, vecteur d'autonomisation sociale voir économique. Ce « sésame » linguistique pourrait être un facteur non négligeable à développer sur le territoire car il touche la sphère privée / citoyenne et la sphère professionnelle, qui représentent des espaces de « visibilité » dans la Cité.

Concernant les jeunes femmes (âgées de moins de 25 ans), on peut identifier des primo-inscriptions à Pôle Emploi (51% à juin 2021), qui peut être en lien avec la pandémie. A la vue des parcours scolaires cités plus haut, la dimension « emploi pérenne » pour cette catégorie d'âge doit s'ancrer dans une réflexion plus large autour des bassins d'emploi et de la création d'activité / développement d'emploi non précarisant, la question de la mobilité géographique n'ayant pas été évoquée comme prioritaire lors des focus groups.

III. LES FEMMES ET LEUR RAPPORT A L'ESPACE PUBLIC

1. Quels facteurs contribuent aux processus d'invisibilisation des femmes dans l'espace public

i. Déplacement des services publics & privés vers les centres villes

La disparition progressive des services au cœur des quartiers et la nécessité des populations à se déplacer en centre-ville a fortement contribué à l'invisibilisation des femmes dans les QPV et dans les structures de proximité.

Se déplacer devient alors un élément incontournable dans la vie quotidienne, et l'on voit les tâches de la sphère domestique s'étendre à l'extérieur du domicile et impacter l'utilisation de l'espace public qui devient alors un espace traversé ou occupé temporairement.

Souvent vécu comme un abandon du quartier par les pouvoirs publics ou les bailleurs (d'autant plus depuis le phénomène de dématérialisation des démarches administratives), par les moins mobiles et les publics les plus fragiles, cette disparition met en lumière plusieurs enjeux :

- Le risque du non recours aux droits et la dégradation de situations déjà fragiles pour certains foyers
- Le risque de voir les derniers acteurs de proximité disparaître au fil du temps

- Le sentiment de relégation des populations « oubliées » qui voient de nouvelles règles de vie se dessiner dans un entre-soi où le droit commun n'aurait plus sa place.

ii. Un cadre de vie peu engageant

L'aménagement urbain a un impact sur la façon de vivre son environnement et de se l'approprier, l'occupation de ces espaces par les femmes est souvent en lien avec la qualité des espaces proposés. On peut voir une réappropriation des espaces par les femmes et les familles dans le cadre de réhabilitation de quartier (Autun)

Le cadre de vie doit être imaginé comme une organisation spatiale agréable, pratique et suffisamment neutre pour se projeter dans son utilisation : La dégradation forte des conditions de vie, alliée au sentiment de relégation, ont amené des usages détournés de certains espaces de vie par des groupes d'hommes (jeunes ou moins jeunes), entraînant parfois des réticences à proposer un nouveau mobilier urbain favorable aux regroupements statiques non souhaités.

L'enjeu autour de l'amélioration du cadre de vie consiste principalement à identifier les endroits à améliorer par du mobilier ou des projets collectifs avec les habitants pour que les femmes et les filles (entre autre) puissent s'y inscrire de façon durable et conviviale.

L'autre enjeu sous-jacent concerne la compréhension de ce qui procure à certaines un sentiment d'insécurité ou de malaise dans les espaces qu'elles traversent et d'évaluer ce qu'il est possible de faire pour en limiter les effets.

iii. Des activités et actions proposées parfois insuffisantes au regard des attentes

Ici, il ne s'agit pas d'évoquer la pertinence des activités proposées par les structures implantées dans les QPV, qui trouvent leur public, mais d'identifier le fait que l'offre d'activités est parfois perçue comme peu diversifiée pour les publics « non captifs ».

On notera que la difficulté à proposer un large panel d'activités pouvant répondre à des attentes spécifiques est souvent liée aux moyens pas toujours pérennes (financier ou non) dont disposent les équipes en place.

Dans ce cadre, certaines initiatives individuelles ou collectives se développent en parallèle des activités balisées dans et hors des QPV.

L'enjeu ici se situe dans la place laissée aux habitants et habitantes dans les projets collectifs portés par les structures de proximité, et dans la possibilité de mobiliser des publics « non captifs » dans la vie de quartier. La participation des habitants ne se décrète pas, il est donc nécessaire de s'interroger sur la posture des structures à ce sujet, parfois prises dans un quotidien contraignant et un manque de moyen et de temps pour développer « l'aller vers ».

iv. Autonomie et précarité financière

Comme cela a déjà été évoqué, la précarité financière contribue largement au processus d'invisibilisation des femmes dans les QPV et ailleurs car souvent associée à des problèmes de mobilité, de qualification, et à d'autres freins d'ordre linguistique, sanitaire et familial, ne permettant pas de trouver des emplois dit qualitatifs et non morcelés. Cette précarité financière impacte durablement la perception de soi vis-à-vis des autres entraînant souvent une désocialisation profonde et un retrait visible de la vie de la (Ce désintérêt à la vie du quartier lié à la précarité est parfois sous-jacent dans le terme public « non captif »)

En parallèle, il semble important d'évoquer cette difficulté pour les hommes également, car cette perte ou absence de place dans le monde de l'emploi, favorise des dynamiques qui redessinent parfois les règles de vie dans les QPV au détriment de l'égalité Femmes / Hommes.

L'enjeu serait de permettre aux personnes concernées de lever certains de leurs freins et de revenir dans des dynamiques de rapport à l'autre et de rapport à soi permettant de valoriser une nouvelle place dans la Cité / dans l'espace vécu.

L'autre enjeu consiste à identifier de nouvelles orientations quant aux formations professionnelles, visant une montée en compétences, et permettant dans, la mesure du possible d'accéder à des emplois plus qualitatifs (autrement dit, moins précaires)

En devenant autonomes financièrement et reconnues socialement, on peut imaginer que certaines femmes développeront d'autres formes de compétences qu'elles pourraient souhaiter mobiliser pour faire évoluer la place des femmes dans le quartier.

2. Enjeux transversaux sous le terme « Egalité F/H »

i. Développement de nouvelles formes de Participation

Si la question de l'invisibilité des femmes est au cœur de l'étude menée par l'IRTESS, il apparaît qu'elle rejoint la thématique « Egalité Femmes / Hommes » déjà au cœur des préoccupations politiques depuis plusieurs années.

Produire de l'égalité dans les actions qui sont proposées aux populations vivant en QPV est probablement la clé de voûte de toute stratégie à envisager pour traiter de la question de l'invisibilité des femmes dans l'espace public.

Cet enjeu entraîne une réflexion de fond à mener sur les postures et les représentations des différents acteurs sur la place laissée aux femmes et aux filles dans les QPV et dans les projets proposés.

La participation des habitants et plus précisément des habitantes nécessitent que les différents acteurs, population incluse, de déconstruire certains stéréotypes de genre et de rapports au supposé savoir des acteurs intervenant sur les territoires. Il s'agirait alors de repenser les espaces d'échanges et de proposer de nouvelles dynamiques participatives et collectives sous forme d'expérimentation souple et flexible dans leur temporalité.

ii. Différentes temporalités à mobiliser pour plusieurs générations de femmes

Nous avons vu que le rapport au quartier était différent entre les différentes tranches d'âge (moins de 14 ans, 15 / 24 ans, 25 / 59 ans).

Les mécanismes d'invisibilisation sont différents en fonction des générations vivant sur les QPV comme ailleurs, il est donc primordial d'intégrer une stratégie à triple ou quadruple niveau pouvant traiter la thématique étudiée à court, moyen et long terme

- Proposer des actions aux femmes qui vivent actuellement dans les quartiers et qui évoquent principalement l'envie de partager du temps entre femmes, d'avoir des espaces dédiés aux activités « genrées »
- Travailler sur la compréhension de l'égalité Filles / Garçons pour les plus jeunes pour éviter le mécanisme de rupture vécu à la puberté, ce qui peut se traduire par la notion de prévention et changement des comportements (comme on a pu le voir sur le tri sélectif par la sensibilisation des plus jeunes en milieu scolaire ou non), ces actions à

court terme pourraient impacter les processus à long terme, sous réserve qu'elles perdurent dans le temps : Il s'agit d'un changement de paradigme où toute action développée doit identifier son impact social sur la thématique « égalité des genres ».

- Permettre aux filles et femmes qui le souhaitent d'acquérir ou développer leur autonomie qu'elle soit économique ou sociale en apportant un appui « personnalisé ».

IV. PRECONISATIONS

1. REPENSER LES ESPACES ET LEURS USAGES : Favoriser la visibilité ou l'accessibilité des lieux identifiés comme vecteurs de socialisation

CONSTATS

- Des déplacements soumis à objectif : Déplacements utiles avec un objectif identifié souvent en lien avec les activités de la sphère domestique
- Des services publics ou privés hors des QPV qui nécessitent de se déplacer en centre ville ou en périphérie / Dématérialisation des services publics
- Une organisation des déplacements parfois complexe et chronophage
- Manque d'aménagement urbain pour certains espaces publics
- Des structures de proximités existantes mais parfois « peu » visibles pour des publics non captifs
- Une invisibilité discontinue : Visibilité hors quartier / répartition spatio-temporelle des espaces occupés entre les femmes et les hommes souvent corrélée aux sorties d'école / temps familial en opposition aux soirées

Objectifs :

- *Visibiliser et faire évoluer les lieux déjà vecteurs de socialisation pour une meilleure appropriation*
- *Proposer des lieux ressources (ou les visibiliser) pour limiter les risques de non recours aux droits*
- *Favoriser l'ouverture du quartier vers l'extérieur : Mobilité et transports en commun – Loisirs & Emploi*

Préconisations :

- ☒ Visibiliser et faire évoluer les lieux vecteurs de socialisation et d'ouverture

- Proposer d'autres communications sur les activités et évolution des activités proposées
- Continuer le développement de la notion d'aller vers et du hors les murs / hors quartier pour les activités
- ☒ Proposer des lieux ressources (ou les visibiliser) pour limiter les risques de non recours aux droits (à développer en lien avec les bailleurs, les services publics, les Centres Sociaux, etc)
 - Lutte contre l'illectronisme
 - Lieu de socialisation autour des outils numériques
 - Développement potentiel d'une dynamique collective (échanges et valorisation des capacités de chacun / chacune) autour des thématiques sociales (accès aux droits ou autres)
- ☒ Favoriser la circulation entre le QPV et l'extérieur : Emploi, Démarches administratives, loisirs, vie quotidienne
 - Développement d'action autour du permis de conduire (par exemple)
 - Développement du réseau de transports (en lien avec EPCI)

2. DECONSTRUIRE LES STEREOTYPES : Sensibiliser et former les acteurs inscrits sur le territoire

CONSTATS

- Une Occupation des espaces publics désignés, après la puberté, où le rapport de genre et le processus d'inégalité se met en place
- Un sentiment d'insécurité ou de malaise en passant à proximité de certains groupes masculins statiques
- Moins de présence visible des femmes de 15 à 30 ans dans l'espace public du QPV
- Une visibilité en dehors du QPV, où l'anonymat est permis
- Des activités proposées parfois genrées / Des espaces aménagés genrés
- Des réflexes d'accompagnement liés au genre
- Des attentes autour de la question des espaces « féminins » / temps en non mixité pour certaines femmes adultes

- Des actions citoyennes non organisées pour répondre à des besoins / envies – Solidarité communautaire

Objectifs :

- *Intégrer la question du genre sur l'ensemble des projets développés sur le territoire y compris dans le cadre de l'aménagement urbain et les logements*
- *Amener les acteurs à identifier ce qui peut induire l'assignation au genre dans leur propre posture / discours auprès de la population*
- *Valoriser les projets d'habitants / habitantes avec un appui en fonction des besoins*

Préconisations :

- ⊗ Intégrer la notion de la place des femmes dans l'ensemble des projets / réflexions de développement sur le territoire et veiller au vocabulaire mobilisé
 - Formation sur la question du genre pour les acteurs du territoire
 - Informer sur la posture professionnelle pour limiter l'assignation aux codes genrés
- ⊗ Questionnement sur la présence d'actions au sein des quartiers :
 - Actions visant à la mixité (intergénérationnelle / des genres) notamment pour les plus jeunes
 - Réflexion sur l'offre de service des activités pour les tranches d'âge pré-ado / ados
 - Réflexion sur des activités / temps en non mixité pour développer des liens de sororité et permettre aux femmes qui le souhaitent de construire de nouvelles socialisations
- ⊗ Mobilisation des femmes autour de divers projets pour travailler
 - Sur les représentations de la place des femmes et filles dans la société
 - Sur la dynamique de la participation des habitants sur des projets, qui nécessitent un accompagnement et du temps de mise en œuvre

Un moyen de sensibiliser les porteurs de projet à la question de l'égalité F/H : Le Budget Intégrant l'Égalité (BIE)

Aujourd'hui, il semble que l'enjeu que revêt l'égalité F/H va bien au-delà de la question de l'occupation de l'espace public et c'est l'articulation des différents projets et de l'engagement des différents acteurs dans leurs mises en œuvre, qui aura un impact « concret » sur le rapport au genre. Autrement dit, les porteurs de projet doivent dorénavant intégrer dans leur réflexion la question de l'égalité des genres et, par le biais d'indicateurs identifiés, mesurer si le projet contribue ou non (voir produit de l'inégalité) à atteindre cette égalité entre les sexes.

3. DECONSTRUIRE LES STEREOTYPES : Sensibiliser la population à la question du genre

Objectifs :

- *S'appuyer sur les plus jeunes et les femmes pour faire évoluer les représentations*
- *Les différentes actions menées auprès de la population doivent permettre les échanges et les discussions autour de cette thématique*

Préconisations :

- ☒ Développer les actions en milieu scolaire ou non auprès des plus jeunes
 - Actions ou activités non genrées : Actions visant à la mixité
 - Traitement égalitaire entre les filles et les garçons sur les activités assignées : Pérenniser et développer les logiques de coopération (rangement / nettoyage / etc)
- ☒ Permettre aux filles et aux femmes de porter des actions ou projets en proposant un lieu d'appui / logistique accessible:
 - Favoriser la prise de confiance et la visibilité des filles / femmes comme actrices dans le quartier et en dehors
 - Permettre aux femmes d'avoir les clés de compréhension et les codes (notamment sur la scolarité des enfants) pour faciliter leur place d'actrices dans la vie du quartier
- ☒ Proposer des actions « déambulatoires » dans le quartier pour favoriser la réappropriation de l'espace public et l'identification de lieux à améliorer pour « mieux y vivre »
- ☒ Proposer au maximum des actions et des lieux d'échanges qui pourraient favoriser la discussion sur la question du genre (de façon régulière et pérenne pour amener à l'appropriation de ce type d'espace par l'ensemble des habitants)

4. DEVELOPPER ET PERENNISER DES LOGIQUES DE COOPERATION ENTRE LES ACTEURS : Essaimage des projets ou expérimentation sur le département 71

CONSTATS

- Des dynamiques partenariales existantes sur le territoire
- Nécessité de développer /organiser de nouvelles relations partenariales autour de la thématique du genre et de l'égalité F/H, notamment avec les bailleurs
- Des expérimentations et projets existants sur le territoire mais absence d'un outil accessible à l'ensemble des acteurs et porteur de projet pour les rendre visibles et « inspirants »

Objectifs

- *Développer un maillage territorial cohérent et complémentaire dans les actions proposées*
- *Impulser et organiser une dynamique d'essaimage de projets innovants (ou existants)*

Préconisations :

- ☒ S'inspirer des expérimentations existantes (plateforme virtuelle existante) et évaluer la transférabilité sur le territoire (à l'échelle départementale)
- ☒ Identifier une organisation en adéquation avec la réalité du territoire et valider une structure « coordinatrice / animatrice du réseau »)

5. FORMATION & EMPLOI : Accès à la formation professionnelle et accès à l'emploi : De la socialisation au projet professionnel

CONSTATS

- Des emplois morcelés et précaires
- La maîtrise de la langue française comme facteur d'autonomie (au-delà de l'emploi)
- Des problèmes de mobilité

Objectifs :

- *Identifier les solutions pour lever les freins à l'accès à l'emploi & à la formation professionnelle*
- *Travailler sur l'estime de soi et l'identification de ses compétences*
- *Développer les mécanismes d'apprentissage tout au long de la vie*

Préconisations

- ⊗ Identifier des solutions pour lever les freins en s'appuyant sur des dynamiques locales
 - Mobilité (déjà évoqué) et difficultés économiques pour se déplacer à moyen / long terme
 - Contraintes horaires liées à l'organisation de la sphère domestique
 - Santé / Problématiques sociales
 - Développer les compétences linguistiques, vecteur d'intégration sociétale
- ⊗ Travailler sur l'estime de soi et l'identification de ses compétences
 - Développer les actions autour de l'estime de soi avec des expérimentations « participatives » (bien-être, activités permettant la reconnaissance par ses pairs, prise de confiance en soi)
 - Identification des compétences (savoir-faire / savoir-être / potentiel autour de la question de l'apprentissage et de la curiosité) : Nécessité d'accompagner la population dans cette démarche
- ⊗ Favoriser l'envie d'apprendre et de transmettre par le biais d'activités diverses (développer les relations entre pairs et la participation / entraide)

☒ Favoriser la mobilité professionnelle et faire monter en compétences

DEPARTEMENT 71 – PROJETS EXISTANT AUTOUR DE LA QUESTION DU GENRE

↳ LUTTER CONTRE LES STEREOTYPES

Favoriser la mixité

Chalon-sur-Saône - Ecole élémentaire Anne Frank, située QPV (quartier des Près-St-Jean)

Aménager la cours pour améliorer le climat scolaire

Déconstruire les stéréotypes de genre à l'école et par ricochet dans la sphère domestique

Le Creusot – L'égalité filles – garçons, ça commence à l'école

Egalité de traitement entre les filles et les garçons dans les activités avec un objectif de sensibiliser / mobiliser les parents

↳ FACILITE L'INTEGRATION DES FAMILLES ALLOPHONES

Favoriser les relations avec les institutions par la médiation communautaire

Autun – Dispositif Mamans Relais

Fluidifier la relation population allophone et institutions : Donner les clés de compréhension pour favoriser l'accès aux droits, permettre l'implication des parents dans la scolarité des enfants

AUTRES TERRITOIRES : EXPERIMENTATIONS ET PROJETS INSPIRANTS

↳ **DEVELOPPER LA DYNAMIQUE DE TERRITOIRE : Faciliter l'essaimage des projets et les échanges entre les acteurs**

Plateforme sur les projets innovants / mis en œuvre sur les qpv de Saône et Loire sur l'égalité Hommes / Femmes et la déconstruction des stéréotypes liés au genre

Exemple de plateforme numérique de type Laboratoire d'innovation / Méthodologie

<http://lab-innovation.cget.gouv.fr/les-projets-qpv>

Exemple de plateforme numérique de type Présentation de projets / visibilité des projets sur un territoire

<https://www.resovilles.com/cycle-numerique-femmes-dans-lespace-public-repenser-amenager-les-espaces-publics-au-regard-du-genre-dans-les-qpv/> (Bretagne)

↳ **MOBILISER LA POPULATION : Co-construire un diagnostic et des solutions avec les habitant.e.s**

Participation des habitantes et habitants - Association Urbain.e.s

Recherche-action portant sur la place des femmes dans l'espace public à Gennevilliers

https://issuu.com/zizotl/docs/rapports_urbainesv2

↳ **DECONSTRUIRE LES STEREOTYPES : Sensibiliser les acteurs sur la question du genre**

Formation / Sensibilisation des acteurs sur la question du genre dans les pratiques / actions

- Acteurs mobilisés sur l'aménagement des espaces publics / privés

<http://www.genre-et-ville.org/former-sensibiliser-lever-limpense-du-genre/>

- Education & Orientation scolaire

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Valeurs_republicaines/19/0/Guide_Cliches_en_tous_genre_clermont_206190.pdf

<http://www.ac-versailles.fr/cid108523/egalite-filles-garcons-ressources-pedagogiques.html>

- Centres sociaux

<https://egaligone.org/2021/01/04/une-action-de-sensibilisation-fin-2020-aux-centres-sociaux-de-tarare/>

↳ **Estime de soi : Du sport à l’insertion professionnelle - Programme TouteSport. Angers - CIDFF du Maine et Loire.**

<https://maineetloire.cidff.info/nos-services/emploi-et-creation-d-activites-egalite-professionnelle/toute-sport/p-74>

↳ **Lutter contre les stéréotypes: Espaces non genrés en milieu scolaire - Les cours de récréation égalitaires de Rennes Ville et Métropole.**

<https://www.unidivers.fr/cours-genre-ecole-gender/>

↳ **Prendre soin de soi : Au delà d’être mère et épouse – “Les mardis au féminin”. Saint-Nazaire - Association A vos Soins**

<https://paysdelaloire.mutualite.fr/actualites/les-mardis-au-feminin-une-parenthese-sante-bien-etre-dediee-aux-femmes/>

↳ **S’appropriier l’espace public : Espaces de socialisation – La cafète des femmes de Bellevue Nantes**

<https://www.nantesencommun.org/blog/2019/02/15/la-cafete-de-bellevue/>

↳ **Marche exploratoire - Devenir actrice du changement sur le territoire en se réappropriant les espaces – Toulouse Métropole (p.11 – 13)**

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/content/download/29233/197299/file/Livret+femme+espace+public.pdf>

↳ **D’autres projets inspirants Toulouse Métropole sur le volet culturel / violences faites aux femmes**

<https://www.haute-garonne.gouv.fr/content/download/29233/197299/file/Livret+femme+espace+public.pdf>

DOCUMENTS RESSOURCES

1. Pour sensibiliser les acteurs du territoire

www.genre-et-ville.org

« PAsSaGEs » – Programme d’Actions Sensibles au Genre et Espaces

Programme national d’Actions Sensibles au Genre et Espace co-construit avec plusieurs « Villes ou Sites Pilotes » dont le socle est la participation citoyenne, « PAsSaGEs » est un observatoire/laboratoire en temps réel des usages et des pratiques de l’égalité dans l’espace public, couplé à une réflexion sur une redéfinition même de ces espaces et de leurs usages par l’initiation de projets participatifs.

<http://www.genre-et-ville.org/passages/>

2. Ressources autour de la question du genre et méthodologie

Garantir l’égalité dans Aménagement de l’espace public- Méthodologie et outils

<http://www.genre-et-ville.org/wp-content/uploads/2019/06/Egalite-espaces-publics-septembre2018.pdf>

Garantir l’égalité dans les logements – Méthodologie et outils

<http://www.genre-et-ville.org/wp-content/uploads/2019/06/Egalite-logements-septembre2018-1.pdf>

Etude sur la mixité dans l’offre de loisirs (Bordeaux)

<http://www.genre-et-ville.org/wp-content/uploads/2013/02/Etude-mixit%C3%A9-filles-gar%C3%A7ons-loisirs-jeunes-Bordeaux.pdf>

Marches exploratoires : Guide méthodologique

<https://m.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/sgciv-guidemarcheexploratoire.pdf>